

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 7 mars 2019

N/Réf. : 06595

Objet : Demande d'accès à l'information du 6 mars 2019 visant à obtenir des rapports d'investigation faisant état de décès impliquant des lits d'hôpitaux pour les 24 derniers mois

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 6 mars 2019 visant à obtenir des rapports d'investigation faisant état de décès impliquant des lit d'hôpitaux pour les 24 derniers mois.

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous constatons que le document dont vous demandez l'accès est inexistant. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

DD/ns